

AVENANT N° 3 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE TIR**
Représentée par son président, Monsieur Philippe CROCHARD
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2015** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **500 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Programmes d'échanges internationaux (500 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 1 512 693 €

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 20 Novembre 2015

LE PRÉSIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE TIR



p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS

Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

WISE LE 19/11/2015 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2101286030

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	134 000 €	107 000 €	71 872 €	62 128 €
Action 3	134 000 €	107 000 €	71 872 €	62 128 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	54 000 €	47 000 €	38 872 €	15 128 €
Accompagnement sanitaire préventif	80 000 €	60 000 €	33 000 €	47 000 €
Renforcer et améliorer les compétences de l'encadrement technique	214 721 €	142 721 €	97 721 €	117 000 €
Action 1	107 000 €	65 000 €	20 000 €	87 000 €
Structuration fédérale	107 000 €	65 000 €	20 000 €	87 000 €
Action 2	107 721 €	77 721 €	77 721 €	30 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	67 721 €	67 721 €	67 721 €	0 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	40 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Promouvoir le dispositif "cibles couleurs" des écoles de tir	25 000 €	13 000 €	13 000 €	12 000 €
Action 1	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 4	15 000 €	8 000 €	8 000 €	7 000 €
Formations fédérales	15 000 €	8 000 €	8 000 €	7 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	81 000 €	44 000 €	25 500 €	55 500 €
Action 1	81 000 €	44 000 €	25 500 €	55 500 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	15 000 €	8 000 €	7 000 €	8 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	40 000 €	20 000 €	15 500 €	24 500 €
Structuration fédérale	26 000 €	16 000 €	3 000 €	23 000 €
Développer le tir comme facteur de santé à destination des seniors	25 000 €	12 000 €	0 €	25 000 €
Action 1	25 000 €	12 000 €	0 €	25 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	25 000 €	12 000 €	0 €	25 000 €
Promouvoir le dispositif "cibles couleurs" au public féminin	30 000 €	18 000 €	15 500 €	14 500 €
Action 1	15 000 €	10 000 €	7 500 €	7 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	15 000 €	10 000 €	7 500 €	7 500 €
Action 4	15 000 €	8 000 €	8 000 €	7 000 €
Formations fédérales	15 000 €	8 000 €	8 000 €	7 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	335 500 €	328 500 €	300 500 €	35 000 €
Action 1	500 €	500 €	500 €	0 €

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Programmes d'échanges internationaux	500 €	500 €	500 €	0 €
Action 2	335 000 €	328 000 €	300 000 €	35 000 €
Aides personnalisées (AP)	300 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	35 000 €	28 000 €	0 €	35 000 €
Augmenter la compétitivité de nos équipes olympiques dans les compétitions de référence (Championnats du Monde, Championnat d'Europe et Jeux Olympiques)	1 190 000 €	1 021 000 €	880 600 €	309 400 €
Action 2	1 190 000 €	1 021 000 €	880 600 €	309 400 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 060 000 €	904 000 €	805 600 €	254 400 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	130 000 €	117 000 €	75 000 €	55 000 €
Augmenter la compétitivité de nos équipes olympiques dans les compétitions de référence (Championnats du Monde, Championnat d'Europe et Jeux Olympiques).	300 000 €	271 000 €	175 000 €	125 000 €
Action 2	300 000 €	271 000 €	175 000 €	125 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	300 000 €	271 000 €	175 000 €	125 000 €
Structurer le PES, Préparer le renouvellement de l'élite (PER)	432 000 €	337 000 €	204 000 €	228 000 €
Action 2	432 000 €	337 000 €	204 000 €	228 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	432 000 €	337 000 €	204 000 €	228 000 €
Augmenter l'activité de la formation: (Pérenniser les emplois existants, le dispositif de formation des cadres bénévoles et des arbitres)	90 000 €	60 000 €	29 000 €	61 000 €
Action 4	90 000 €	60 000 €	29 000 €	61 000 €
Professionalisation de l'activité	90 000 €	60 000 €	29 000 €	61 000 €
TOTAL	2 857 221 €	2 354 221 €	1 812 693 €	1 044 528 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

300 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

1 512 693 €

Répartition de la subventions versée hors aides personnalisées :

- cat 61 (indemnité des CTS)

67 721 €

- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

1 444 972 €



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

FEDERATION FRANCAISE DE TIR
38 RUE BRUNEL
75017 PARIS

Banque : **BNP Paribas**
Devise de tenue de compte : **EUR (EURO)**
Type de compte : **Compte chèque**

IBAN⁽¹⁾ : **FR76 3000 4008 0400 0102 1901 036**

BIC⁽²⁾ : **BNPA FR PP XXX**

	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
RIB ⁽³⁾ :	30004	00804	00010219010	36	GROUPE PARIS CHPS ELYSEES

⁽¹⁾ International Bank Account Number

⁽²⁾ Bank Identifier Code

⁽³⁾ Relevé d'identité Bancaire


